

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 24 septembre 2014 portant vérification de la conformité du barème proposé par la régie municipale de Bonneville au 1^{er} octobre 2014 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 25 juin 2014

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN, Jean-Pierre SOTURA, Michel THIOLLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par la régie municipale de Bonneville, le 12 septembre 2014, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1^{er} octobre 2014. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par la régie municipale de Bonneville

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} juillet 2014, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de la régie municipale de Bonneville depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,221 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 25 juin 2014 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de la régie municipale de Bonneville.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} juillet 2014 et le 1^{er} octobre 2014 correspond à une hausse de 0,221 c€/kWh.

3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par la régie municipale de Bonneville est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 25 juin 2014.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 septembre 2014

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

ANNEXE
Tarifs de vente du gaz naturel de la régie municipale de Bonneville
applicables au 1^{er} octobre 2014 (hors TVA et hors CTA)

TARIFS	PRIX
Tarif Base	
Abonnement mensuel en €	3,96
Prix du kWh en c€	8,641
Tarif B0	
Abonnement mensuel en €	4,9
Prix du kWh en c€	7,321
Tarif B1	
Abonnement mensuel en €	14,48
Prix du kWh en c€	4,924
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	14,48
Prix du kWh en c€	4,924
Tarif B2S	
Abonnement mensuel en €	82,41
Prix du kWh d'hiver en c€	5,114
Prix du kWh d'été en c€	3,683